

Motion précisant les modalités de mise en place du groupe de pilotage des assises

Exposé des motifs

Dans la motion du CF de septembre dernier, le lancement des assises et sa réussite reposaient sur la mobilisation de partenaires s'impliquant avec nous et tout autant que nous dans ce processus de débats et de rassemblement.

La motion du CF de décembre, a précisé la composition souhaitée de ce groupe de pilotage. Elle prévoit qu'un vote du CF acte la composition de ce groupe de pilotage et la désignation des personnes qui y représenteraient EÉLV. **La présente motion répond à cette attente.**

Motion

Le Conseil fédéral des 17 et 18 mars décide que :

- **Le groupe de pilotage des assises est composée des forces associatives, citoyennes, syndicales, de jeunesses et politiques qui ont exprimé leur souhait d'y participer et ainsi d'être activement partie prenante dans l'organisation des débats des assises. Ces débats étant destinés à prendre conscience collectivement de ce qui fait convergence et de ce qui fait encore débat dans l'élaboration d'un projet politique conduisant vers la société de la post-croissance. Le comité d'initiatives est chargé de l'organisation de la séance d'installation du groupe de pilotage.**

- **La représentation d'EÉLV à ce groupe de pilotage est arrêtée comme suit : 2 membres du Comité d'Initiatives, 2 membres du Bureau Exécutif et 2 membres de la coopérative. Chacune de ces instances désignant en son sein une représentation paritaire f/h.**

La répartition des missions du comité d'initiatives et du groupe de pilotage est :

- **La mission d'animation générale des assises est transférée au groupe de pilotage.**

- **Le comité d'initiatives est missionné pour :**

- **apporter un appui technique au groupe de pilotage**

- **aider à la mobilisation et à l'initiative des groupes et régions EÉLV pour participer aux assises.**

Unanimité pour